

Le Ferréolien

Bulletin Municipal novembre 2013

Mot du Maire

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Ce bulletin, comme tous les précédents, a pour but de vous informer. Cela a été une constante à laquelle nous nous sommes tenus, et nous l'avons fait avec beaucoup de plaisir, afin de créer entre nous tous un lien.

Les difficultés rencontrées par les municipalités pour appliquer les lois sur l'urbanisme, les conséquences budgétaires des restrictions d'un côté et des obligations sans cesse plus nombreuses de l'autre, la nécessité de faire face aux travaux imprévus, la mise en place de l'intercommunalité etc...pourraient avoir raison de notre enthousiasme et de notre engagement.

Heureusement pour les habitants et pour toute l'équipe, il n'en est rien !

Nous avons finalisé notre PLU, terminé nombre de travaux de voirie et les bureaux de la Mairie (dernier volet de notre contrat rural) ouvriront très prochainement.

Les problèmes juridiques et financiers causés par le sinistre de la rue de la Mairie, et qui perdurent depuis près d'un an et demi, mobilisent beaucoup d'énergie. Nous sommes conscients que le quotidien des habitants de cette rue est fortement dégradé cependant croyez que nous mettons tout en œuvre pour trouver une solution pérenne.

Les nouvelles modalités de scrutin pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, vont faire, courant janvier, l'objet d'un ferréolien dédié afin que vous puissiez en toute connaissance de cause, faire votre devoir électoral.

La fin de l'année approche à grands pas et vous trouverez dans ces pages le « programme » des festivités futures. Ainsi que la date de notre rendez-vous du début de l'année : le 12 janvier 2014, date des vœux de la municipalité auxquels vous êtes, comme d'habitude, tous conviés.

D'ici là toute l'équipe et moi-même vous adressons nos vœux les meilleurs pour Noël et le début de l'année 2014.

Françoise GOSSARE, Maire



Pétanque, apérofruits.

Le samedi 21 septembre nous nous sommes réunis pour faire "une petite partie de pétanque, qui fait plaisir".

Dans le cadre du Foyer rural l'association « la joyeuse pétanque Ferréolienne » organisait le traditionnel tournoi d'automne.

Le beau temps était de la partie et après un barbecue copieux, les parties ont pu commencer. Au terme de ce tournoi très disputé l'équipe vainqueur fut celle d'André et Mathieu Membrive qui a été ovationné.

Durant l'après-midi nous avons pu déguster des jus de fruits préparés par l'association "les fruits du voisin"

une première pour notre village. Apérofruits à Saint-Forget pour accompagner le tournoi de pétanque avec au choix : jus fraîchement pressés de pêches ou de prunes-mirabelles!

Tous les fruits provenaient des jardins des Ferréoliens. Merci à eux .



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

INFORMATIONS URBANISME

A l'issue du contrôle de légalité par les services de l'Etat et de la prise en compte des observations du Commissaire Enquêteur suite à enquête publique, **le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Forget a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal en séance du 26 septembre 2013.**

Toutefois **le PLU n'est à ce jour pas opposable.**

Le dossier modifié après approbation par le conseil municipal doit être transmis à la préfecture pour un second contrôle de légalité par les services de l'état.

Le document sera opposable au plus tard **fin novembre 2013.**

Il vous est fortement conseillé d'attendre sa date d'opposabilité avant de déposer en mairie toute éventuelle demande d'autorisation d'urbanisme.

Une information à tous les habitants sera réalisée via un courrier distribué dans les boîtes aux lettres, un affichage dans les trois hameaux et le site internet de la mairie.

Contrat rural

Après la bibliothèque ouverte en janvier, ce sera au tour des locaux de la Mairie d'ouvrir leurs portes au public le lundi 2 décembre dans ce qui était la salle de classe.

Les travaux intérieurs sont sur le point d'être terminés et la livraison des meubles est en cours. Le déménagement se fera dans la seconde moitié du mois de novembre.

L'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) est achevée et la plateforme de retournement également. Il sera donc désormais possible aux personnes handicapées de monter la rampe jusqu'à l'entrée des bureaux.

Une rampe sera installée près de la salle du conseil pour permettre la montée des marches.

Le jardin, que nous avons pu conserver dans son intégralité, sera remis en état dans les prochaines semaines.

Elections 2014

Date limite des inscriptions sur les listes électorales:

31 décembre 2013.

Permanence en Mairie

10h 12h le 31 décembre.

Pavés :

La municipalité met en vente un stock de pavés suite aux travaux de terrassement des abords de la Mairie. Ils sont en vente au prix unitaire de 2€ hors livraison. Renseignements au secrétariat de la Mairie.

SIEED

Depuis quelques semaines, deux camions distincts effectuent la même tournée sur la journée : l'un ramasse les bacs verts et l'autre les jaunes. Pour vous rien ne change: vos bacs sont vidés séparément, mais toujours le même jour.

Déchets verts : le ramassage des déchets végétaux se terminera le **lundi 9 décembre 2013**

Date de la collecte des objets encombrants pour 2014: **Mercredi 12 février, Lundi 16 septembre.**

Date de collecte des déchets verts pour 2014
Du lundi 31 mars au lundi 8 décembre.

prise en charge d'une partie des tarifs cantine et périscolaires année scolaire 2013/2014

Lors du Conseil municipal du 25 juillet 2013 il a été décidé:
D'allouer une subvention aux familles de Saint Forget pour la rentrée 2013/2014 suivant un quotient familial
1ere tranche: Quotient familial inférieur à 1000
Participation aux dépenses à hauteur de 5,10€ pour la cantine et 5,10€ pour l'accueil périscolaire
2eme tranche : Quotient familial compris entre 1000 et 1600 :
Participation aux dépenses à hauteur de 4,10€ pour la cantine et 4,10€ pour l'accueil périscolaire.
3eme tranche : Quotient familial compris entre 1601 et 2200 :
Participation aux dépenses à hauteur de 2,10€ pour la cantine et 2,10€ pour l'accueil périscolaire
Quotient familial supérieur à 2200 pas de participation
Participation aux dépenses à hauteur de 15,18€ par journée au centre de loisirs journée avec repas (CLSH) si quotient familial inférieur à 2200.

Toutes les autres demandes d'aides seront étudiées au cas par cas par les membres de la commission du CCAS.

Naissances:

Charly YVON CRESTEY né le 26 juin 2013

Paul CONVERSET né le 12 août 2013.

Hanaé SAIIVET née le 3 octobre 2013.

Félicitations aux heureux parents



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »



Rallye des 4 communes

Le samedi 5 octobre avait lieu le rallye des 4 communes (Cernay la ville, Choisel, Dampierre, St Forget) organisé par les 4 foyers ruraux avec l'aide et le soutien de la fédération départementale des Foyers ruraux. Cette 2^{ème} édition a connu un vif succès puisque 21 véhicules étaient inscrits.



A l'arrivée, jugée à Cernay la Ville, tous les participants étaient ravis de leur journée après avoir découvert des endroits ou des informations pittoresques

de notre région. Toutes nos félicitations à l'équipage de Choisel vainqueur de cette édition.

La journée s'est terminée par un pot offert par la fédération départementale des foyers ruraux.



Halloween

Samedi 26 octobre les enfants s'étaient donnés rendez-vous pour fêter halloween. Ainsi, une joyeuse équipe composée d'une vingtaine d'enfants déguisés a arpenté les rues du Mesnil Sevin en quête de friandises. La « récolte » fut excellente et chacun est reparti avec une réserve conséquente de bonbons divers !

Soirée beaujolais

N'oubliez pas la « soirée beaujolais » du **vendredi 22 novembre 19h salle communale du Mesnil Sevin.**

Autour d'un verre venez partager quelques victuailles de votre spécialité pour un moment de convivialité.

Noël des enfants

Le samedi **14 décembre à 17h** aura lieu le Noël des enfants à la salle communale du Mesnil Sevin. Pensez à renvoyer le bulletin de participation afin que le Père Noël puisse remplir correctement sa hotte .



Hobbies

Vous avez reçu l'information pour le week -end d'exposition des « hobbies ferréolien » du 7 et 8 décembre 2013 de 9H à 19H. N'hésitez pas à contacter JL JANNIN (06 27 91 78 95) ou P WANSARD (06 11 22 78 86) si vous souhaitez partager votre passion avec les habitants de St Forget.

Cours peinture

Peintre Pastelliste, Marie-Laure Piffeteau

(www.mlaurepiffeteau.com)

vous propose **des cours hebdomadaires** au sein de la commune de St Forget, dans la salle communale

lundi de 14 à 16h30

mardi de 14 h à 16h30

hors vacances scolaires

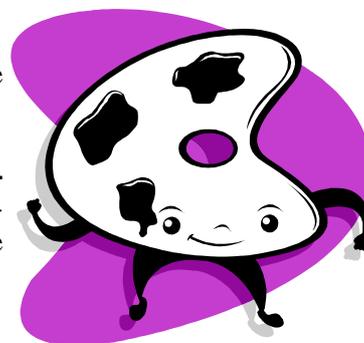
Pour permettre l'accès aux cours aux personnes actives, quelques stages en journée pendant les vacances scolaires voire week-end seront envisageables sur cette année, les dates restent à déterminer en fonction des disponibilités et bien sûr du nombre de personnes intéressées.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à me contacter

mlaurepiffeteau@gmail.com ou tél: 06.60.64.14.39

Mon but : des cours conviviaux (max 8 personnes) dans le cadre d'une association, des cours où l'on prend du plaisir, le partage d'une passion, voire même de mon métier, une approche ludique de la couleur et du dessin tout en respectant les règles notamment dans le domaine de la perspective et du portrait. Vous pourrez certes profiter de cours de pastel mais d'autres techniques telles aquarelles vous seront proposées par la suite.

Alors au plaisir de la richesse de nos échanges !



Annonce:

Recherche parking pour camping car à St Forget ou environs (dimensions:L:7m l:2,3m h:3m).
Contacter Michel BISSON 06 86 92 70 61

Vœux du Maire

Les vœux du Maire se dérouleront le dimanche 12 janvier 2014 à partir de 11h 30 salle communale du Mesnil Sevin. Ceux-ci seront suivis de la traditionnelle galette.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Atelier photo

L'Atelier Photo de la Vallée s'est installé depuis le 1^{er} Septembre à Saint-Forget, à la Maison des Associations au Mesnil Sevin.

C'est un club photo créé il y a 5 ans, sous la forme d'une association de la loi 1901, il y avait l'an dernier 35 adhérents.

La réunion hebdomadaire, le mardi soir de 20h30 à 22h30, comprend différentes activités :

- Partage des photographies des adhérents en vidéo projection ou sur papier.
- Présentation d'auteurs photographiques
- Analyses d'images
- Accueil d'invités photographes
- Conseils techniques à partir d'un thème qui change tous les 2 mois
- Choix des photos pour la participation des membres aux salons, expositions, et concours organisés par la Fédération Photographique de France

Le Jeudi soir à 20h30 « Atelier studio » (nous avons des flashes de studio et des fonds en tissu), « Atelier Impression » ou autre Atelier à la demande des adhérents.

Le club propose aux personnes intéressées de venir les Mardi pour voir si les réunions leur conviennent et s'ils souhaitent adhérer.

Tarif des inscriptions :

Tarif adulte = 50EUR

Tarif moins de 25 ans = 25EUR

Tarif 2^{ème} membre de la famille = 25EUR

On peut adhérer en plus à la Fédération Photographique de France ce qui permet de participer à des stages de formation à des tarifs intéressants.

On propose environ 2 sorties photographiques par an.

Le club a un site internet en cours de transformation.



Histoire et patrimoine

Un des tomes de la collection : « la vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet en 1900 », porte sur Dampierre, Saint Forget, Chevreuse et Saint Rémy.

En 208 pages et 403 illustrations ce livre suit l'Yvette avec une évocation de la région en 1900.

On y découvre les lavoirs, les moulins, les auberges, les fermes, la Madeleine, Coubertin, Mauvières etc.

Avec des cartes postales des environs de 1900, des publicités de l'époque, des photos récentes, cette rétrospective constitue un véritable inventaire des villages : découvrez le Mesnil Sevin, l'auberge des 4 sonnettes, les villas de la Haute Beauce etc.

Cet ouvrage, imprimé sur papier recyclé, est en vente à la jardinerie de Chevreuse, au café le Chalet, face à la gare de Saint Rémy, et au Petit Casino à Cernay.

Ce tome fait partie des 10 ouvrages encore disponibles de cette collection. Auteur François Roche 01 34 85 21 80 Editeur : L'Arbre aux Papiers 02 43 85.31 20.

La Vallée de Chevreuse
et la forêt de Rambouillet
en 1900...
à travers les cartes postales



La Vallée de l'Yvette
Fourcheville - Dampierre - Saint Forget - Le Mesnil Sevin
Chevreuse - Saint Rémy les Chevreuses - Crouelle
et un chapitre spécial en couleurs de Dampierre à Gif

403 illustrations - 208 pages
Edition de l'Arbre aux Papiers

Le congrès des Parcs Naturels Régionaux.

Celui-ci s'est tenu dans le parc de Coubertin à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, les 2,3 et 4 octobre dernier avec une météo favorable.

Il a rassemblé 47 PNR et 1050 participants.

Le thème de la transition énergétique et écologique a passionné les participants qui ont suivi 20 circuits organisés par les chargés de mission et techniciens du Parc accompagnés et accueillis par de nombreux élus très motivés.

Les travaux ont mis en lumière la politique d'avant-garde des Parcs en la matière et notamment le nôtre ainsi que la pertinence du travail accompli dans les documents d'urbanisme communaux nouvellement mis en chantier.

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) et la nouvelle loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové) posent de nombreux problèmes d'application.

Le Président du Parc ainsi que celui de la fédération des Parcs ont demandé au Ministre et au Président de Région de veiller à ce que les communes des Parcs puissent maîtriser leurs obligations de construction de logements sans mettre en péril à la fois l'application de la charte et l'entité communale.

Le prochain congrès se déroulera à l'automne 2014, près de Reims dans le Parc naturel de la forêt d'Orient.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »